

Etat-civil

Elle nous a rejoints :

DI ROLLO Lucie le 11 mars 2024

Retrouvez nous
sur le web !
mairie@carsan.fr

Soirée disco

Samedi 23 mars s'est déroulée la très attendue soirée « années 80 » de l'Animation Carsannaise. La salle polyvalente avait été magnifiquement décorée pour l'occasion. Elle scintillait de toutes parts. La soirée a débuté à 19h par un apéritif offert par l'association suivi d'un repas préparé par un traiteur. DJ Hervé Animation qui assurait l'animation a enflammé la piste de danse qui n'a pas désespéré jusque tard dans la nuit. Les chapeaux colorés et les bâtons fluos lumineux qui ont été distribués tout au long de la soirée ont permis de rendre ce moment encore plus festif. L'équipe de l'Animation Carsannaise qui s'est beaucoup investie dans l'organisation de cet événement était heureuse du résultat. La fête était réussie.

Alain Vigne



Mairie
Le Village
30130 CARSAN

tél : 04.66.39.25.65
fax : 04.66.39.24.24

Heures d'ouverture de la mairie :
Lundi, mercredi, vendredi : 8h à 12h
Mardi, jeudi : 13h 30 à 17h 30
Présence de Madame la Maire aux heures
d'ouverture et sur rendez-vous

Responsable de la publication : Brigitte Vandemeulebroucke
Comité de rédaction : Nicole Colonna - Pascale Anrès
Impression en Mairie - Tirage à 330 exemplaires

Les échos de Carsan



N° 64
Mars 2024

Edito

Dans cet éditto, je vais vous retracer les aboutissements de plusieurs projets arrivés à leur terme. Comme vous pourrez le lire dans les articles de ce journal, trois réalisations ont été inaugurées.

La première concerne le hangar et son atelier prolongé par une jolie terrasse couverte. Les associations du village et toutes les personnes qui souhaitent profiter de la petite salle d'une quarantaine de mètres carrés peuvent demander la clef et le badge en mairie et nous donnerons les informations pour désactiver l'alarme.

La deuxième, c'est l'abribus sur la zone sud de la commune, construit par l'association « Passe Muraille », et je le rappelle, cette association permet la réinsertion de personnes en demande de savoir-faire pour le réemploi. Aujourd'hui les élèves qui attendent le car peuvent se mettre à l'abri en cas de mauvais temps.

La troisième, c'est la mise en beauté de notre D306 traversant le village du Nord au Sud. Cette fois, c'est la sécurité des enfants se rendant à l'école et des administrés venant en mairie ou se promenant simplement qui a été privilégiée.

En dehors du fonctionnement habituel, nous avons pris en main le projet du « Cityparc » ou terrain multisport qui sera construit sur le terrain municipal. Tout sera prêt dès que le budget sera voté. Nous devons certainement être patients car les précautions que nous avons prises pour avoir une construction de qualité ne permettront sans doute pas un commencement des travaux avant le mois de septembre. Le projet sur le « Lac Blanc » fait aussi partie de nos préoccupations et l'agglomération y travaille de pair avec nous.

Par ailleurs, et vous avez pu le constater, les Obligations Légales de Dé-

broussaillement (OLD) ont été respectées le long de 4 chemins de la commune comme nous nous en étions engagés. Le risque incendie est de plus en plus présent dans le Gard et il était nécessaire de montrer l'exemple. C'est l'entreprise Donnadiou qui a eu le marché et a donc réalisé ce magnifique travail. C'est aussi grâce à l'Etat, par les Fonds Verts que nous avons sollicités et qui nous ont été attribués pour couvrir 80% de la facture, que nous avons pu faire faire ce travail.

Nos engagements sont respectés et nous mettons beaucoup l'accent sur la sécurité. Une entrevue prochaine avec Monsieur le Préfet nous permettra, je l'espère, de lever certains freins sur des réalisations que nous souhaitons pour le bien de la commune. Je reste à votre écoute.

Dans ce numéro :

Histoire locale	2
Ecrire ensemble l'histoire	
Vie au village	3
Les inaugurations	
O.L.D	4
Le 19 mars	
Salon de l'A.M.F	5
Loto de « sauvegarde ... »	
Agent immobilier	
Mutuelle	6
Services à la personne	
L'ambroisie	
Enfance Jeunesse	7
A.L.S.H	
Colonies apprenantes	
Infos diverses	8



Votre Maire,
Brigitte
VANDEMEULEBROUCKE

Histoire locale

Ecrire ensemble l'histoire... Avec nos souvenirs...

En septembre 2020, j'avais posé quelques questions en lançant un appel sur les éléments de l'histoire récente et demandant aux lecteurs d'interroger autour d'eux pour noter les récits que l'on pourrait sauvegarder : je n'ai eu aucune réponse... C'est dommage, car il y a, c'est sûr, des éléments de la vie du village qui vont sombrer dans l'oubli... Alors, j'adresse un appel aux anciens carsannaises et carsannais et aux descendants des anciennes familles de faire en sorte de préserver la mémoire... Et je vais commencer la série...

Avez-vous entendu parler de **la Mamet Rosa** ? Quelques anciens sans doute... Elle était née à Pont St Esprit le 17 juin 1870 et s'appelait Rosa Melquion. Son père était un petit paysan du quartier des Landes, à proximité de la Blache. A 19 ans, à Carsan, elle épouse Ernest Simon Chapus, cultivateur, un cousin de mon père, de la branche aînée. Leur propriété était au sud de Carsan, le mas de Fraysse, qu'Ernest Simon a acheté aux Mercier au début du siècle.

Le couple a trois enfants : Ernestine, morte en couches en 1917 épouse d'Emile Fauvellet, dont descendance, Simon, mort pour la France en 1915 et Raymond, dont je vais parler... Mais Ernest Simon meurt à 52 ans en 1915. Et la mamet Rosa se retrouve donc veuve à 47 ans, ayant enterré deux de ses trois enfants... Elle vient donc habiter un petit logis, face à la mairie, sous la maison Pradier...

Raymond Chapus, le fils cadet est né en 1904. A 20 ans, il reçoit la convocation pour aller faire son service militaire. Il est affecté à Draguignan dans le Var. Or il se trouve que, je ne sais pourquoi, ma grand-mère Thérèse Chapus, originaire de Montdragon, a une sœur mariée aux Arcs, près de Draguignan avec Mr Pie, cocher du marquis de Villeneuve. A la première rencontre à la messe à Carsan, la mamet Rosa dit à ma grand-mère : - Mon petit va au service militaire à Draguignan ! -Qu'il aille voir ma sœur ! lui répond ma grand-mère... Quelle aubaine en effet pour le jeune trouffion d'avoir une adresse amie en sortant de la caserne... Et les choses se passent tellement bien que le soldat Raymond Chapus est allé voir la sœur... et a marié la fille de la maison, Madeleine Pie. Et c'est pour cela qu'il y a maintenant un vétérinaire Chapus à Toulon... Quant à la mamet Rosa, elle est morte presque centenaire chez sa petite fille, Madame Mengailhou à Goudargues ; mais elle est enterrée à Carsan.



Une petite histoire familiale sans intérêt, me direz-vous. Mais si personne ne la consigne, elle sombrera dans l'oubli... Et vous allez m'aider à en trouver beaucoup d'autres...

André Chapus.

Légende de la Photo : au centre la mamet Rosa Chapus ; à sa gauche, la belle-mère de son fils ; à sa droite, sa belle-fille et son petit-fils.

Vie locale

ALSH (accueil loisirs sans hébergement)



Lors de ces vacances d'hiver, l'accueil de loisirs de Carsan a proposé aux enfants une semaine « déglingo » et une semaine autour du goût.

Au cours de ces deux semaines, les enfants de 3 à 12 ans, ont été accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 18h avec des repas et des goûters fournis par l'accueil de loisirs.

La première semaine, l'équipe d'animation a créé un univers extravagant grâce à des journées à thème. Les animateurs déguisés ont proposé des activités originales comme par exemple, les enfants qui ont joué à la pétanque à l'envers, peint avec leurs pieds ou ont même voyagé dans le temps pour chercher les œufs de Pâques. Le mercredi, le thème était « à l'envers », nous avons donc mangé notre repas en commençant par le dessert en finissant avec l'entrée. Le jeudi, les enfants ont joué au laser game dans une structure gonflable.

La deuxième semaine, les groupes d'enfants ont découvert et cuisiné des plats typiques de pays différents comme les États-Unis, le Maroc ou l'Italie. Pour la journée au Japon, M. Bousquet de Gumi Sushi a permis aux enfants de déguster à l'aveugle des sushis pour ensuite leur apprendre à les cuisiner. L'équipe d'animation a mis en place des ateliers sensoriels olfactifs, tactiles et gustatifs en lien avec le pays du jour.

Une mention spéciale à l'animatrice Claire qui a passé ses dernières vacances avec nous, pour se lancer dans son nouveau travail d'orthophoniste. Sa folie et sa créativité vont nous manquer !



Colonies apprenantes en Normandie

Nous sommes un organisme labellisé par le ministère de l'Education Nationale.

Notre offre a vocation à être partagée aux familles d'enfants et adolescents entre 11 ans et 17 ans et aux structures accueillant des jeunes : elle vise à faciliter l'apprentissage et la pratique de l'anglais au quotidien pendant les vacances scolaires de manière ludique.

Objet : Colonie de vacances en immersion totale en anglais et détox numérique pour faire de réels progrès.

Lieu : Normandie

Prochaines dates : 3-8 mars et 21-26 avril et vacances d'été (voir site web)

Toutes les dates et informations : enjoy-sejourslinguistiques.com

Le label « Colos apprenantes » nous a été octroyé l'an dernier. Il permet aux familles éligibles de pouvoir bénéficier d'une aide financière pouvant atteindre 400€ par enfant.

enjoy-sejourslinguistiques.com / 06 50 40 31 91

Vie locale

Mutuelle

Prochaine permanence de proximité de votre mutuelle de village à Carsan sur rendez-vous le

25 juin 2024 de 9h à 12h
(salle des associations)

Renseignements et prise de rendez-vous en mairie au :
04 66 39 25 65



[https:// www.mutuellegeneraledavignon.com](https://www.mutuellegeneraledavignon.com)

Services à la personne

Je propose pour les besoins de la commune mes compétences en qualité d'accompagnant pour un public nécessitant une aide aux gestes de la vie quotidienne et stimulante.

Mes compétences :

Hygiène corporelle, aide à l'habillage, aux courses, cabinets médicaux, loisirs, culturels.

Références à l'appui .

Vous pouvez me joindre au : **06 79 91 04 24**

Mr Stéphane Bruno Carbon

L'ambroisie

La mobilisation de tous doit continuer. La dispersion de la plante est en pleine dynamique. Il faut à tout prix essayer de ralentir l'avancée de l'ambroisie et la contamination par transport involontaire de graines. Il faut la détruire avant qu'elle ne soit en fleurs ;

Pourquoi ? C'est une plante exotique envahissante qui colonise différents milieux. Son pollen déclenche des **allergies sévères** de plus en plus nombreuses. C'est **une menace pour l'agriculture** : elle peut entraîner une perte de rendement, des semences non conformes, des charges supplémentaires de traitement du sol, une problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines.

Que faire ? La plante doit être éliminée par arrachage avant la floraison et la grenaison. Elle est au stade plantule en avril-mai, au stade végétatif en juin-juillet et au stade floraison en août-octobre.

Sachez la reconnaître pour mener une lutte rapide et efficace. Elle peut être confondue avec l'ar-moise commune ou annuelle. Tout sur l'ambroisie : www.ambroisie.info

Signalez-la sur la plate-forme interactive dédiée : www.signalement-ambroisie.fr / tél : **0 972 376 888**

Pour vous inscrire en tant que référent ambroisie pour votre commune (élu, service technique, bénévole), vous devez remplir le formulaire suivant : <https://framaforms.org/inscription-referent-territorial-ambroisie-1569419648>

Vous recevrez votre identifiant et mot de passe.

Vie au village

Les inaugurations



Le 5 mars le hangar construit sur le terrain municipal a été inauguré. Cette structure va abriter le matériel volumineux qui encombrait l'espace de travail des agents techniques. De plus ce matériel, utilisé plus fréquemment sur le terrain municipal sera tout de suite opérationnel. Il était nécessaire d'accéder facilement et surtout en toute sécurité aux différents espaces à entretenir.

Le hangar est complété par une pièce avec toilettes et douche qui pourra servir aux associations. Une terrasse couverte pourra accueillir les participants aux festivités en cas de mauvais temps. Des aménagements ont été prévus pour permettre à tous d'accéder à ces espaces. Une plateforme, côté est, a été bétonnée pour les basketteurs dans l'attente d'un terrain multi-ports projeté pour cette année.

Les financeurs : Etat, Région, Département, la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et la Commune ont permis cette réalisation. Les entreprises, les sous-traitants et le maître d'œuvre ont fourni un travail exceptionnel. Ont participé également au succès de ce projet : le secrétariat pour le suivi des dossiers, les agents techniques, le service urbanisme de l'agglo et le service en charge des réseaux d'eaux et d'assainissement. Le service environnement de la communauté d'agglomération propose d'arborer les alentours du bâtiment fin 2024, début 2025.

Des chantiers d'insertion sont programmés sous l'égide de la communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et des communes. Ils sont sous la gouvernance de la vice-présidente, Mme Sylvie Barrieu Vignal en charge de l'emploi et de l'insertion.

Nous avons eu une première réalisation dans notre commune par l'association « Familles Rurales » avec la réfection complète de notre salle de conseil municipal. Puis l'association « Passe-Muraille » est intervenue pour plusieurs travaux (des murettes, le point de captage de la source qui alimente la fontaine près de la mairie, la mise en beauté du nouveau bureau du maire au sous-sol de la mairie). **Le 6 mars, a été inauguré l'abribus réalisé par une équipe de personnes motivées, sous la direction de Mr Landolfi.** Nous les remercions pour leur travail soigné. Cet abribus était indispensable pour la protection des enfants sur les plans sécuritaire et climatique.



La D306 a été rénovée et inaugurée le 12 mars. Dix ans auparavant il avait été décidé de mettre en place un assainissement collectif. L'entreprise Carminati s'était chargée des réseaux menant à une STEP (station d'épuration roseaux) installée au nord de la commune. Ces travaux avaient nécessité une reprise de la chaussée. Avec le temps celle-ci s'est beaucoup dégradée. Une prise en charge immédiate n'a pas été possible. Mais en 2021 les deux premières phases programmées pour la réfection de la départementale ont été exécutées, complètement prises en charge par le département. Restait la 3ième phase proche de l'école jusqu'à la jonction avec le chemin du Combal. Une étude a été faite par le Cereg pour sécuriser cette partie, buser le fossé existant, mettre en place un trottoir pour sécuriser le trajet des enfants se rendant à l'école et installer des candélabres à leds. Les réseaux étaient tous à reprendre. L'ensemble des travaux avec la réfection de la chaussée a été suivi par Mme Pommier de l'Unité Territoriale du Département. Merci à l'ensemble des intervenants. Pour ce travail nous avons bénéficié d'aides conséquentes de la part de l'Etat avec la DETR, le Département, la Communauté d'Agglomération et le SMEG.

Vie au village

O.L.D (obligation légale de débroussaillage)

Le dérèglement climatique a une incidence très importante sur le risque incendie à la fois chez les particuliers et sur les zones publiques. C'est pourquoi nous insistons chaque année sur le débroussaillage indispensable des parcelles des administrés. C'est aujourd'hui une obligation qui doit être respectée pour protéger les biens et les personnes. Beaucoup d'entre vous ont compris l'intérêt de prendre en compte ces consignes et je les en remercie.

Pour permettre aux pompiers d'accéder facilement aux habitations, en cas d'incendie ou de tout autre problème, nous avons décidé d'agir sur les voies communales les plus fréquentées. L'entreprise retenue s'est chargée de mettre au gabarit les chemins d'accès du Restaurant, de Combal, de Cabrimont et de Fermeau. Pour compléter le travail, après avoir visité ces voies de circulation, il a été décidé de renforcer la mise en sécurité en pratiquant la consigne des OLD (obligation légale de débroussaillage). C'est une première étape évidemment et nous ferons un point après l'été. Nous remercions vivement l'entreprise qui est intervenue et qui a fait un travail remarquable de par son expérience sur le terrain toujours en lien avec le SDIS 30. A savoir aussi que cette réalisation a été rendue possible grâce à l'obtention des fonds verts qui ont permis de réduire sérieusement la participation communale.



Le 19 mars

Devant la stèle du souvenir les carsannais se sont réunis pour commémorer la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc. Après le discours de Mr Fernandez représentant de la FNACA, Mme le maire a lu le message de Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire et dont voici quelques passages :

« Le 19 mars fut d'abord un soulagement, l'espoir que les balles cesseraient de siffler. Ils formaient la 3e génération du feu dans une société que la nature et le sens de cette guerre divisaient en profondeur. Après le retour, vint pour ceux de 54 et de 62 un nouveau combat, celui de la reconnaissance. Cette journée a été conquise par ceux qui voulaient qu'une date vienne fixer l'hommage de la nation. Notre pays a mis 50 ans à la leur accorder. Cette journée est celle de toute une génération, de ces 26000 morts qui ont donné leur vie pour la France. Les accords d'Evian devaient mettre fin à la guerre, qui ne fut reconnue comme telle que plusieurs décennies plus tard. Nous ne célébrons aujourd'hui ni victoire ni défaite militaire. L'issue de la guerre d'Algérie n'a pas été réglée par les armes ... »

La FNACA et le conseil municipal ont déposé des gerbes devant la stèle. Une minute de silence a suivi le dépôt des gerbes.

Vie au village

Salon de l'AMF

Après le succès de la 7ème édition du Salon des Communes et des Intercommunalités du Gard, j'ai le plaisir de vous annoncer que cet événement sera reconduit, le **jeudi 13 juin 2024** au **Parc des expositions de Nîmes**.

Cet événement majeur sera une occasion unique de rencontrer et d'échanger avec les acteurs publics et les entreprises Gardois.

Véritable « vitrine des savoir-faire et des innovations du territoire », ce salon vous permettra de découvrir les dernières **nouveautés et solutions** développées par nos entreprises locales. Il offrira également un espace privilégié pour échanger sur les **actions et préoccupations des collectivités et organismes publics du département**.

Nous tenons à souligner que cet événement est **ouvert à tous**.

Le programme détaillé de l'événement sera communiqué dans les prochains mois, mais soyez assurés qu'il sera à la hauteur de vos attentes. **Pour plus d'information sur le salon : <https://salondesmaires-gard.com>**



Programme de « sauvegarde de Carsan »

L'association « sauvegarde de Carsan » organise un marché aux fleurs et un vide-grenier

le dimanche 2 juin 2024 de 9h à 18h

Pour plus de renseignements contacter le : **06 28 19 33 29** / ou

06 74 18 26 11 / ou

06 27 03 54 71

Tarifs : stands de 3m à 10€ ou 5m à 15 € Restaurant et buvette sur place.

Julien Léoni, agent immobilier sur Carsan

J'ai récemment lancé ma propre entreprise en tant que conseiller immobilier indépendant. J'ai rejoint le premier réseau français de mandataires en immobilier, IAD France, afin de vous offrir les meilleures solutions et les services les plus performants pour la vente de votre bien.

Chez IAD, la formation des conseillers immobiliers constitue l'un des piliers du succès de la marque. Ainsi j'ai suivi et je continue de suivre un solide parcours de formation. J'utilise les nouvelles technologies (drone, visite virtuelle et vidéo, intelligence artificielle, home staging ...) pour exercer mon métier et mettre en valeur votre bien.

N'hésitez pas à me contacter, je vous fournirai mes meilleurs conseils et vous offrirai, gratuitement et sans engagement un avis de valeur de votre bien.

Julien LEONI : Tél : **06 46 24 53 20** / email : julien.leoni@iadfrance.fr

Votre conseiller immobilier sur Carsan et ses alentours .